

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>re</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 16 DÉCEMBRE 2005**

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 16 décembre 2005*

Aujourd'hui, à une heure cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 142 Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public
- n<sup>o</sup> 120 Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives
- n<sup>o</sup> 121 Loi modifiant la Loi sur les mines
- n<sup>o</sup> 123 Loi concernant la défiscalisation de certains paiements versés conformément à l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik
- n<sup>o</sup> 124 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- n<sup>o</sup> 128 Loi modifiant la Loi sur la voirie
- n<sup>o</sup> 133 Loi insérant l'article 1974.1 au Code civil (*titre modifié*)

- n<sup>o</sup> 134 Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n<sup>o</sup> 136 Loi modifiant la Loi sur les assurances et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
- n<sup>o</sup> 234 Loi concernant la continuation de la Conférence des coopératives forestières du Québec en une fédération de coopératives
- n<sup>o</sup> 238 Loi modifiant de nouveau la charte de Les Filles de Jésus (Trois-Rivières)
- n<sup>o</sup> 239 Loi prévoyant la continuation du Conseil de la coopération du Québec en coopérative et la fusion par voie d'absorption de la Fondation pour l'éducation à la coopération par l'Association pour l'éducation des jeunes coopératrices et coopérateurs
- n<sup>o</sup> 242 Loi autorisant l'adoption de Marie Danielle Viviane Flynn par Paul-Aimé Sauriol

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.